

Les usages politiques du football

sous la direction de
Gounot (André), Jallat (Denis), Koebel (Michel)

Introduction

Quand le football devient un objet politique...

Koebel (Michel), Jallat (Denis), Gounot (André)

L'évolution des rapports entre le champ politique et le monde sportif montre la force des liens qui unit ces deux univers depuis longtemps. Le sport a souvent été utilisé par les Etats à des fins militaires, éducatives, d'intégration sociale ou d'insertion professionnelle, mais également comme fer de lance d'une compétition entre nations. Que ce soit sur un plan national, international ou au niveau local, le sport représenterait ainsi un enjeu social, culturel et symbolique. Celui-ci peut être expliqué par la conjonction de plusieurs phénomènes, centrés autour de l'accélération progressive de la médiatisation des activités sportives, et surtout de certaines d'entre elles, au rang desquelles le football tient une place centrale. Le développement sans précédent de la médiatisation des compétitions sportives, du sport de haut niveau ainsi que des pratiques les plus spectaculaires, a favorisé entre autres facteurs l'explosion de la pratique sportive. Par exemple, si l'on ne prend en compte que le nombre de licences sportives des soixante dernières années – la donnée la plus fiable et facilement accessible –, la France a multiplié par huit son nombre de licences sportives, passant d'environ deux millions en 1949 à plus de 17 millions en 2009¹. Cet engouement n'a pas concerné uniquement les clubs sportifs. De nombreuses activités physiques nouvelles, ou les mêmes pratiquées dans un autre cadre ou selon d'autres modalités, ont également bénéficié de cette accélération, à mesure qu'étaient diffusées dans la population des représentations sur les bienfaits pour la santé de

¹ Licences et autres titres de participation : 17,3 millions en 2009 (*Stat-info. Bulletin de statistiques et d'études*, n°10-01, décembre 2010) et 1,9 millions en 1949 (*Stat-info. Bulletin de statistiques et d'études*, n°04-06, novembre 2004).

la pratique régulière d'exercice physique. Un véritable espace économique du sport s'est progressivement ouvert, favorisant en même temps l'émergence de nombreuses professions en lien avec les activités physiques.

Cette évolution n'a pas laissé indifférents les acteurs du champ politique. Ces derniers ont très vite compris l'intérêt qu'ils avaient à prendre en compte ces enjeux dans l'exercice de leur pouvoir, mais aussi dans les stratégies visant à le conserver ou à le conquérir. Les exemples historiques ne manquent pas. Si l'on stigmatise souvent l'utilisation du sport par les dictatures qui ont marqué l'histoire internationale, il ne faudrait pas occulter son instrumentalisation (ordinaire) par les régimes « démocratiques ». Cette mainmise des Etats sur le sport, noyée par le recours à des corps intermédiaires (les clubs sportifs et leurs fédérations) chargés de l'organiser et de le gérer pour lui avec une apparente autonomie, ressurgit périodiquement lorsque des acteurs inattendus utilisent ces pratiques (ou les manifestations sportives) à des fins politiques : par exemple quand des spectateurs sifflent l'hymne national, quand des athlètes lèvent le poing ou boycottent des épreuves, quand des supporters font le salut nazi devant les caméras braquées sur les tribunes... L'affrontement sportif est en effet souvent conçu comme un affrontement identitaire. Il conduit moins à classer les participants eux-mêmes, en tant que compétiteurs qui gagnent ou perdent dans une activité qui pourrait rester ludique que les entités, ville, pays, régime dont ils portent les couleurs. Ces identités, véhiculées par les sportifs et leurs équipes, engagent notamment les acteurs politiques : ils en sont souvent les plus ardents défenseurs puisqu'ils sont les représentants élus des territoires correspondants dont ils sont chargés d'assurer le développement et de défendre l'image. Des maires, des ministres, des chefs d'État assistent volontiers aux événements sportifs qui engagent « leur » territoire. Ils financent d'ailleurs en partie ces manifestations, les dirigent plus ou moins directement, y imposent en tout cas leur marque. Et quand les hommes politiques s'installent dans des tribunes sportives, c'est le plus souvent pour en tirer des profits politiques. Les acteurs du monde sportif ne sont d'ailleurs choqués d'aucune manière – alors même qu'ils rappellent régulièrement que sport et

politique n'ont rien à voir l'un avec l'autre, selon une logique d'apolitisme revendiqué que Jacques DeFrance a situé historiquement². Certains hommes politiques de haut rang se prennent même régulièrement au jeu des commentaires sportifs « à chaud », pour montrer leur intérêt pour la compétition. Les stades sont presque devenus un passage obligé pour un élu ou un ministre qui veut soigner son image de marque, face à une foule de spectateurs, présents dans les tribunes ou derrière un écran. Car, pour ces personnalités politiques, ils représentent en effet des milliers et parfois des millions d'électeurs potentiels. Inversement, les dirigeants sportifs ont intérêt à ce que des hommes politiques cautionnent le spectacle qu'ils organisent pour renforcer la légitimité de leur mouvement. Que les spectateurs et les téléspectateurs en aient conscience ou pas, il faut bien en convenir : l'arène sportive est aussi une scène politique.

Encore plus que les éditions précédentes, la Coupe du monde de football de 2010 a été une merveilleuse occasion de vérifier le croisement d'enjeux politiques et sportifs. Lorsque les événements « malheureux » s'enchaînent, lorsque « l'honneur de la France » est en jeu (suite aux mauvais résultats de l'équipe tricolore et aux comportements critiquables de ses joueurs), le monde politique se réveille, et révèle sa volonté de tirer les ficelles. La ministre en charge des sports annonce par exemple un audit de la Fédération française de football et, avec d'autres membres du gouvernement, elle demande la démission de son président. De son côté, l'Assemblée nationale réclame une commission d'enquête. Ne pouvant lui non plus rester sans réaction, le président de la République se déclare « secrétaire d'Etat aux sports ». Devant ce qu'elle considère comme une ingérence du politique dans ses affaires, la fédération crie au scandale et revendique son indépendance. Mais la législation sur ce sujet est très particulière. Dans son article 16, la « loi sur le sport » annonce depuis sa première version de 1984, que « Les fédérations sportives exercent leur activité en toute indépendance », mais aussi, quelques lignes plus loin, que « Les

² DeFrance, J. (2000). La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif, *Politix*, 50, 13-27.

fédérations sportives sont placées sous la tutelle du ministre chargé des sports ». Cette ambiguïté est le symbole même des relations entre sport et politique et explique la régulière ingérence de l'Etat dans l'organisation du sport en France ou du moins les liens qui se sont tissés entre les deux univers.

Les diverses figures de l'utilisation politique du sport (et en particulier du spectacle sportif) trouvent dans le football une illustration de choix, notamment par la place centrale que cette activité occupe dans le système sportif, du fait de sa popularité. Le football est non seulement l'activité la plus pratiquée en France et dans le monde, mais aussi la plus spectacularisée et la plus regardée³. Il a déjà fait l'objet de nombreuses publications d'historiens et de sociologues, d'anthropologues et d'ethnologues, mais la science politique s'est étonnamment peu intéressée au « sport roi ». Il a fallu attendre l'an 2000 pour voir paraître un dossier complet sur les relations entre sport et politique, et ce dans une revue publiée depuis une date relativement récente (1988) – *Politix* – qui s'était justement donné pour ambition de renouveler les thèmes abordés par cette discipline⁴. L'ouvrage n'a traité le football que sous l'angle de

³ En France, les programmes sportifs sont ceux qui font le plus d'audience, et, parmi eux, le football tient la première place. En effet, les matches de football font régulièrement les taux d'audience à la télévision parmi les plus élevés enregistrés toutes chaînes confondues. En 2009 par exemple, le classement annuel de Médiamétrie des 100 meilleurs taux d'audience TV place à la 2^e place un match de football. On compte 6 autres matches de football parmi les 100 meilleures audiences. Les séries américaines (63 des 100 meilleurs scores), les films (11) et un jeu télévisé (9) sont les seules catégories qui font mieux que le sport. En 2010, année de coupe du monde, le football occupe 4 des 6 meilleurs scores d'audience et totalise 18 des 100 meilleurs scores.

⁴ En soixante ans d'existence, la Revue française de science politique n'a publié aucun article comportant le mot « sport » ou « sportif » dans son titre. On trouve en tout et pour tout un seul compte rendu de lecture de trois ouvrages sur la sociologie du sport, réalisé par C. Le Bart en 1996 (vol. 46, N°6, p. 1005-1007). L'auteur pose d'emblée la question « Les politistes s'intéressent-ils au sport ? » pour clore

son rôle dans la fabrication du consensus propre à la société britannique (P. Mignon). Certes une approche sociopolitique du sport existe depuis les années 1970 avec l'analyse marxiste radicale de la place du sport dans la société réalisée par Jean-Marie Brohm. Cet auteur a produit pas moins d'une dizaine de livres et de nombreux articles avec cette constante approche critique du sport. *Le football, une peste émotionnelle : La barbarie des stades*, Editions Gallimard, 2006, co-écrit avec Marc Perelman, considère que le football spectacle n'est autre qu'une « politique d'encadrement pulsionnel des foules ». Dans la même veine, Patrick Vassort publie un ouvrage intitulé *Football et politique* (L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2005) dont l'ambition est plus orientée vers une dénonciation de l'idéologie qui domine les universitaires traitant du sport – et en particulier du football.

Du côté des historiens du sport, la question du lien entre la politique et les activités physiques est régulièrement traitée dans la mesure où l'histoire du développement du sport est émaillée de relations de profits croisés entre ces deux mondes. Le récent ouvrage de Paul Dietschy, *L'histoire du football* (Perrin, 2010), aborde à plusieurs reprises ces relations sport/politique, qui s'intensifient notamment à partir des années 1930 lorsque les régimes totalitaires en construction ambitionnent de créer un « homme nouveau » et de mobiliser les masses grâce au sport et en particulier grâce au football. La politique est indirectement présente aussi lorsque l'auteur constate l'attachement des supporters à une « communauté imaginée inscrite dans un espace » (p. 518) surtout lorsqu'il s'agit de défendre un territoire. Il suspecte même « des rapports consanguins (...) liant clubs et collectivités locales ».

Pour sa part, le présent ouvrage collectif a pour ambition de poursuivre l'analyse des relations entre sport et politique, en rassemblant pour cela des recherches nouvelles et diversifiées sur cette question. Son originalité réside également dans le

immédiatement le débat en expliquant que la science politique ne s'intéresse pas à d' « improbables "objets politiques" » mais à « des concepts, des problématiques et des paradigmes ».

croisement des approches historiques et sociologiques. L'exemple du football, sport le plus pratiqué, le plus populaire⁵, le plus médiatisé, le plus « planétaire », et pour toutes ces raisons le plus investi d'enjeux politiques, servira à illustrer le propos. L'ouvrage s'organise autour de trois thématiques, autour de trois moteurs des processus d'échange voire d'osmose entre le domaine sportif et celui du politique. Dans la première partie, des contributeurs insistent, avec des exemples précis, sur la responsabilité que portent les médias et les journalistes dans la politisation des événements footballistiques auxquels ils offrent une visibilité de plus en plus large. Dans un second temps, l'ouvrage aborde l'utilisation du football pour résoudre des questions de construction, de restauration ou de transformation d'identités nationales mais aussi pour diffuser une image - positive ou négative - d'un gouvernement ou d'un pays vers l'intérieur et vers l'extérieur. Enfin, il se referme sur une analyse qui montre comment l'attitude des spectateurs constitue autant de prétextes à une « surpolitisation » du sport.

Jean-Christophe Meyer explore, sur plus d'un demi-siècle, non pas cette fois les victoires mais les défaites de l'équipe nationale allemande de football, et les commentaires journalistiques (presse, radio, télévision) qu'elles ont occasionnés. Il montre que transparait dans les médias le symbole politique d'une Allemagne puissante, conquérante, écrasante. Ce faisant, il approfondit la question de la production d'identités collectives analysée à travers les images produites autant à l'intérieur du pays concerné qu'à travers le regard des journalistes étrangers chez qui le passé douloureux d'une Allemagne guerrière peut ressurgir.

Karim Souanef reconstitue le rôle de la presse à l'occasion de la victoire de l'équipe de France lors de la Coupe du monde de

⁵ Populaire est à prendre ici au sens de plus grande « popularité », du fait de sa large médiatisation. On confond souvent – et on se plaît à confondre – les deux sens de cet adjectif : le football n'est pas la pratique sportive la plus caractéristique des classes populaires ; elle apparaît même (cf. l'enquête « Pratiques culturelles et sportives », INSEE, 2003), comme l'une des pratiques où le différentiel entre cadres supérieurs et ouvriers est le plus faible.

football en 1998. Il montre comment les journalistes français n'ont eu besoin d'aucun chef d'orchestre pour présenter et commenter les matches successifs dans un concert dont l'harmonie reposait sur leur caractère emphatique et chauvin. Le refrain alors adopté magnifiait une France « Black – Blanc – Beur » qui se reflétait selon eux dans la diversité (apparente) des membres de l'équipe. Ils laissaient ainsi croire en une sorte de « réconciliation de la France avec elle-même » grâce au football, et à cette illusion propre au monde du sport, qui est de croire que le sport a des vertus « naturelles » d'intégration. Certains intellectuels s'étaient même mis (provisoirement) à y croire. Ainsi la démographe Michèle Tribalat, spécialiste de l'immigration, a expliqué que l'équipe [de France] « avait fait plus pour l'intégration que des années de politique de la ville »⁶, avant d'ouvrir les yeux et de revenir à une vision plus réaliste du sujet⁷.

Quelques années plus tard, à l'occasion d'un autre événement sportif – le match France-Algérie du 6 octobre 2001 au stade de France –, cette illusion d'une France multicolore pacifiée perd de sa vigueur dans les discours des journalistes sportifs. Cette rencontre amicale était pourtant investie d'un fort poids symbolique, tant du côté algérien que français. Elle avait notamment pour mission d'amorcer une « réconciliation des peuples » toujours en suspens. Le sifflement de la Marseillaise par de nombreux spectateurs avant le coup d'envoi, mais également de tous les joueurs de l'équipe à l'exception de Zidane, puis l'envahissement du terrain, avant la fin du match, par des supporters dont certains brandissaient le drapeau algérien, sont les manifestations extérieures des nombreux paradoxes et ambivalences qui entourent les problématiques spécifiques de l'immigration algérienne en France. Stanislas Frenkiel les analyse à la lumière des représentations de journalistes de 9 quotidiens français et algériens, et d'interviews réalisées auprès d'anciens footballeurs professionnels algériens.

⁶ *Courrier international*, 922, 3 juillet 2008.

⁷ Tribalat, M., *Les yeux grands fermés. L'immigration en France*, Paris, Denoël, 2010.

Le sport et les passions que sa spectacularisation déchaîne deviennent également un recours pour les hommes politiques quand l'identité de leur territoire semble menacée. Dans cette perspective, Bertrand Fincoeur analyse le cas de la Belgique dans le contexte particulièrement troublé de ces dernières années qui a vu les communautés linguistiques de ce pays s'opposer et se refermer sur elles-mêmes, au point que l'intégrité nationale s'en est trouvée menacée. Les acteurs politiques belges attendaient du sport une possibilité de réconciliation nationale ou au moins de détente du climat général. Or, le spectacle sportif, dont la retransmission à la télévision est de plus en plus suivie, ne présente pas seulement l'action proprement sportive, mais également les réactions des tribunes et les tensions communautaires qui s'y jouent, souvent exacerbées par la présence bruyante des plus passionnés parmi les supporters. L'effet politique escompté s'en trouve largement atténué, voire inversé : la spectacularisation, avec la complicité des médias qui utilisent la dramatisation pour attirer le téléspectateur et vendre au mieux leurs espaces publicitaires, contribue à augmenter la tension entre les communautés en offrant une visibilité à ceux qui veulent en jouer et en exagérant les interprétations qui peuvent en être faites.

L'enjeu dépasse souvent le cadre national. C'est notamment le cas lorsque l'hypermédiatisation d'un événement sportif met en jeu l'image d'un pays accueillant sur la scène internationale. Le cas de l'Argentine en 1978 est sur ce point révélateur. Entre le moment où ce pays a été choisi pour accueillir la 11^e Coupe du monde de football et le moment où la compétition a été organisée, se sont effectués des changements politiques radicaux, accompagnés d'un véritable terrorisme d'Etat. Une information sur les violences (enlèvements, assassinats, tortures) commises par la junte militaire qui accède au pouvoir par un coup d'Etat commence à être diffusée dans le monde entier. L'image du pays s'en trouve ternie et les chances du nouveau gouvernement en question d'être reconnu sur le plan international amoindries. Dès lors, l'organisation de cette Coupe du monde offre une occasion unique pour les nouveaux dirigeants de valoriser l'image de l'Argentine et de leur autorité aux yeux du monde. S'appuyant sur le concept de *policy*

window (« fenêtre d'opportunité politique »), Jean-Gabriel Contamin et Olivier Le Noé analysent les différentes tentatives d'appropriation politique de cet événement planétaire, aussi bien par le régime en place (dont l'un des objectifs était aussi de renforcer le sentiment national dans la population argentine) que par ses opposants argentins ou européens issus de différents espaces sociaux (syndical, politique, sportif). En France, ces derniers profitent de la médiatisation importante de l'événement pour critiquer un régime argentin autoritaire et dénoncer ses méthodes. Les auteurs parviennent à montrer toute la complexité des processus de mobilisation – et leur interdépendance – dans le cadre d'événements sportifs à fort enjeu symbolique et politique.

Christophe Jaccoud et Dominique Malatesta mettent pour leur part l'accent sur un aspect oublié de l'événement sportif. Ces auteurs analysent comment les pouvoirs politiques suisses ont profité de débordements lors de grandes compétitions footballistiques pour engager une proposition, puis une discussion et enfin le vote d'une Loi anti-hooligan en 2007. Car pour ces gouvernements qui organisent des événements sportifs – ou qui les cautionnent – pour en tirer des profits politiques et symboliques non négligeables, les phénomènes d'opposition ou de violence qui se déroulent dans l'arène sportive ou à ses abords ne font pas partie du sport, ils n'en sont qu'un « effet pervers ». On peut pourtant se demander si ces violences ne sont pas des conséquences inévitables de l'affrontement identitaire médiatisé qu'occasionne ce genre de compétitions. Les deux auteurs, en analysant les discours produits par les parlementaires autour du vote de cette loi anti-hooligan, mettent à jour un processus de « sportivisation de la politique » et montrent que les acteurs politiques peuvent se servir des mêmes travers idéologiques que le milieu sportif traditionnel (vision enchantée du sport, universalité de ses valeurs, etc.) pour légitimer leur propre idéologie et autoriser le vote d'une loi particulièrement ambiguë portant sur la répression d'un supportérisme extrémiste.